

Affichage : le 30/07/2018

COMMISSION DE GESTION DES COMPETITIONS

Réunion du 25/07/18

Présidence : M D Hary.

Présents : MM J Hivart, J-C Dagbert, F Petit, F Poret, G Flouret, J Wimez.

Excusé : M C Fournier.

En ce début de saison, la commission propose M Hivart au poste de secrétaire. Cela sera proposé à l'approbation du prochain Comité Directeur.

La commission prend connaissance des courriers reçus depuis sa dernière réunion. Il apparaît que beaucoup ne tiennent pas compte des RG et des informations affichées sur notre site. Exemple, au 18 juillet, il manquait encore une vingtaine de bordereaux, cela entraîne une amende (40 euros) au fautif, mais elle n'est pas dissuasive, mais surtout « bloque » la lourde charge de travail pour l'élaboration des groupes.... Il en est de même pour les renseignements manquants, très importants pour les horaires, alternances ou la non désignation du terrain. Peut-être devrions-nous en faire de même et ne publier le PV de la réunion de ce 25 juillet que dans un mois ?

Sur les bordereaux il a été constaté à plusieurs reprises des engagements au mauvais niveau sans aucun mot d'explication. Est-ce volontaire ? Une erreur ? De telles modifications doivent être signalées dans les 15 jours qui suivent la fin des compétitions.

Doit-on les refuser ? Appliquer une amende ? Cela est gênant pour les clubs qui sont concernés par une accession ou un repêchage suite à de tels faits. Ils ont peut-être laissé partir des joueurs ou ne se sont pas renforcés. De ce fait des niveaux de compétition sont incomplets, de nombreux clubs de D5 ne veulent pas monter pour continuer à jouer le dimanche matin. Sachez qu'en D4 il est possible de jouer le dimanche matin. Plusieurs équipes sont repêchées ou accèdent et ce de dernière minute lors de notre réunion. Des demandes de rétrogradation de plusieurs niveaux demandés à la dernière minute, ce qui est une source d'erreur supplémentaire. La commission se garde le droit de refuser de telles demandes, ou de les moduler, pour le bien des compétitions... La commission n'a pas accédé complètement aux souhaits des clubs de Samer et Le Portel AP En D4 A, la commission décide que le dernier classé (le 8^{ème} à ce jour) sera rétrogradé... Faut-il alourdir nos RG en limitant ces demandes à un seul niveau possible par saison ou si une demande est une rétrogradation de trois niveaux, l'équipe sera bloquée au niveau demandée durant trois saisons. Le football est un sport collectif avec des notions de fair-play et cela commence déjà là par le respect des autres clubs. Cela devient de plus en plus difficile pour la commission de suivre ces mouvements. Elle travaille pour vous et le fait en toute impartialité, aidons là dans cette tâche ingrate.

Suite à une décision de la FFF, il y a obligation d'appeler les niveaux de toutes les catégories et toutes les pratiques de District : D1, D2, D3...

Ne pourront accéder au niveau supérieur en fin de saison 2018/2019 :

D4 : Equihen Plage B, Wavrans sur l'Aa B.

D5 : Bonningues les Ardres, Samer, Le Portel AP B, Bourthes C, Maresquel, Outreau US, Coulogne C, Blériot C, Tatinghem C, Enquin les Mines C, Théroutanne B, Le Portel GPF, Bonningues les Calais, Equihen Plage C.

D6 : Vaudringhem, Ostrohove B, Le Portel AP C, Wavrans sur l'Aa C, Herbelles Pihem Inghem B, Coulogne D, Le Portel GPF B.

D7 : Hallines B, Blériot D, Roquetoire C, Boulogne Conti, Herbelles Pihem Inghem C.

Ces interdictions réglementaires font suite à un refus d'accession, une demande de rétrogradation ou une équipe du club est « bloquée » au niveau immédiatement supérieur.

Bordereaux arrivés hors délai : Andres, Bomy, Gpt Sporting Club, Guines Cornailles, Le Portel AS, Longuenesse Futsal, Rumingham, St Josse, Setques, Vallée de la Course, Vaudringhem, Wimereux, Wimille Gazémetz. Ces clubs se verront imputer l'amende prévue dans ce cas à notre barème financier.

Bordereaux non reçus à ce jour : Boulogne Aiglon, Hemmes de Marck, Wicquinghem faute de bulletin d'engagement reçu dans les délais et malgré des relances, la commission acte que ces clubs ne réengagent pas d'équipe pour 2018/2019. A partir de ce jour si un engagement arrivait, les équipes seront incorporées en D7 avec possibilité d'accession en fin de saison 2018/2019, ou au plus bas niveau pour les équipes jeunes.

Ententes enregistrées à ce jour :

U17 : Vieil Hesdin/Fillièvres, Hardingham/Colembert, Verchocq Ergny Herly/Bezinghem.

U16 : Crémarest/Lonfossé, Morinie/Thérouanne.

U15 : Rang du Fliers/Wailly Beaucamp, Oye Plage/Vieille Eglise mais non engagée à ce jour, St Omer ESSOR/Tournehem sur la Hem, Fillièvres/Vieil Hesdin, Colembert/Hardingham, Fruges/ Verchocq Ergny Herly, Isques/Condette, Camiers/Frencq, Fauquembergues/Enquin les Mines.

U13 : Fauquembergues/Coyecques, St quentin Blessy/Thérouanne, Camiers/Frencq.

U11 : Thérouanne/Morinie, Vieil Hesdin/Fillièvres, Camiers/Frencq.

Les distances ont été contrôlées (25 kilomètres entre les deux clubs, plus courte Via Michelin). Il restera à vérifier si chacun des deux clubs a au moins un licencié dans la catégorie de l'entente. Cela sera fait début septembre.

Infraction Article 9 de l'Annexe 13 de nos RG : Après l'enregistrement des bordereaux d'engagements, certains clubs ne répondent pas aux critères du nombre d'équipes obligatoires à avoir.

Ces clubs ont jusqu'au 1^{er} octobre 2018 pour se mettre en conformité par :

-l'ajout d'équipe(s) senior, jeunes ou féminines.

-l'engagement d'équipes U9 (une équipe U9 compte pour un ½ point dans le respect de certaines conditions).

-il y aura encore possibilité d'engager des équipes U11/U13 en 2^{ème} phase pour se mettre en conformité mais elles ne compteront que pour un ½ point.

Cette situation sera revue à la fin de saison car un club doit **commencer et terminer** avec ce nombre obligatoire d'équipes (ou ajout d'U11/U13 dès le début de la 2^{ème} phase). **Attention les obligations ont changé depuis le 1^{er} juillet et pour pouvoir accéder en fin de saison, le club concerné doit déjà avoir le nombre d'équipes exigé pour le niveau supérieur.**

Dans la liste ci-dessous entre les parenthèses figure le manque à combler :

1^{ère} saison d'infraction : (rappel : accession impossible pour l'équipe senior A en fin de saison 2018/2019 et ce quel que soit son classement) : Boisjean (manque 1 équipe au Groupement Jeunes Canche Authie), Bonningues les Calais (manque 1 équipe senior ou jeune ou féminine), Boulogne Gazélec (manque 1 équipe senior ou jeune ou féminine), Brimeux (manque 1 équipe au Groupement Jeunes Canche Authie), Crémarest (manque 1 équipe senior ou jeune ou féminine), Frethun (manque 1 équipe senior ou jeune ou féminine), Gouy St André (manque 1 équipe au Groupement Jeunes Canche Authie), Vieille Eglise (manque 1 équipe senior ou jeune ou féminine),

2^{ème} saison (et plus) d'infraction : (rappel : accession impossible pour l'équipe senior A en fin de saison 2018/2019 et rétrogradation d'un niveau de division de cette équipe pour la saison 2019/2020 et ce quel que soit son classement) : Campagne les Hesdin (manque 1 équipe au Groupement Jeunes Canche Authie), Coulomby (manque 1 équipe senior ou jeune ou féminine), Maresquel (manque 1 équipe senior ou jeune ou féminine), Outreau US (manque 1 équipe senior ou jeune ou féminine), Vallée de la Course (manque 1 équipe senior ou jeune ou féminine).

Couleurs : Voir PV sur le site.

Terrains/Salles : La désignation d'une aire de jeu pour chaque équipe est obligatoire, certains clubs l'ont oubliée. L'amende prévue à notre barème financier pour non désignation du terrain sera imputée aux clubs suivants : Ardres, Boulogne Conti, Boulogne Municipaux, Huby St Leu, Frethun Futsal, Le Portel AS, Lumbres, Guines Cornailles, Longuenesse Futsal, Preures Zoteux, Racquinghem, Rumingham Futsal, Verton, Watten Futsal, Wimereux Futsal.

Il n'y a pas d'obligation réglementaire que ces affectations paraissent sur notre site.

Nous invitons les clubs à consulter le site (championnats, agenda) ou Footclubs pour connaître le terrain de jeu et la nature du revêtement.

En District, il n'y a pas de notion de terrain de repli. Pour le Foot à 11, tout changement doit être validé par le District. Si cela fait suite à une dégradation subite de l'aire de jeu, un changement de terrain est possible si toutes les parties en présence sont d'accord (les deux équipes et le corps arbitral). Dans ce cas, cela doit être stipulé sur une feuille annexe et signé par les personnes responsables (arbitres, capitaines ou dirigeants). Pour le Foot à Effectif Réduit, merci de prévenir l'adversaire dans un délai raisonnable.

Certains clubs ne sont pas en conformité avec nos RG concernant le classement de leurs installations. Cela pourrait occasionner une non accession en fin de saison et ce quel que soit le classement de l'équipe. Nous invitons ces clubs à se rapprocher de notre commission des installations sportives pour étudier leur dossier, voire pour une application du dernier paragraphe de l'Article 100 de nos RG.

Concernant le classement du terrain par rapport au niveau de pratique de chaque équipe, le point sera fait une fois toutes les données saisies dans Foot2000 et fera l'objet d'un PV d'ici mi-septembre.

Dérogations horaires :

Il est rappelé que les dérogations accordées ne sont valables que pour les rencontres de championnat et ce pour toutes les catégories. Comme il est inscrit dans nos RG, plus aucune dérogation pour la saison ne sera accordée ou modifiée une fois ce PV affiché sur notre site, sauf erreur rédactionnelle de notre part.

Certaines équipes Jeunes à 11 souhaitent recevoir **avant 15H00**. Si un club visiteur pense avoir des difficultés pour être sur place à cet horaire souhaité, il doit en avertir la Commission **avant** le début des compétitions. Il en est de même pour des U11/U13 qui souhaitent recevoir à 14H00 ou avant. Des équipes U11/U13 souhaitent recevoir le samedi matin, cela n'est possible qu'après accord avec l'adversaire, elles sont donc positionnées à 14H15. **Attention pour le FER, hors U13 D1, quand les clubs reportent une rencontre, celle-ci doit être jouée dans les 15 jours qui suivent et ne pas oublier d'en avertir le District par mail.**

Rappel des horaires réglementaires :

senior :

D1 à D3 : dimanche 15H00,

D4 : dimanche 15H00, ou 10H30 si pas d'équipe jeune ou féminine le dimanche matin (dans ce cas 8H45).

D5 : dimanche 10H30 si pas d'équipe jeune ou féminine le dimanche matin (dans ce cas 8H45). Possibilité de jouer à 15H00.

D6 et D7 : dimanche 10H30 si pas d'équipe jeune ou féminine le dimanche matin (dans ce cas 8H45).

Futsal/Foot Loisirs : du lundi au vendredi en soirée.

Féminine : dimanche 10H30.

U19, U17, U16, U15, U14 : samedi 15H30.

U13, U11 : samedi 14H15.

Voici les modifications d'horaires souhaitées et validées par la commission par niveau :

D1 : toutes à 15H00.

D2 : toutes à 15H00.

D3 : toutes à 15H00.

D4 : toutes à 15H00 sauf Arques ES C 10H30, Colembert 10H30, Equihen B 10H30, Hesdin l'Abbé B 10H30, Isques 10H30, St Omer US D 10H30, Eperlecques C 10H30, Boulogne USCO C 10H30, St Quentin Blessy B 10H30, Etaples HV C 13H00, Le Portel AP B 10H30.

D5 : toutes à 10H30 sauf Calais Pascal D 8H45, Elinghen 15H00, Neufchatel B 15H00, Polincove 15H00, Rinxent C 8H45, Groffliers 15H00, Blangy sur Ternoise 15H00, Berck Genty 15H00.

D6 : toutes à 10H30 sauf Watten C 8H45, Vallée de la Course 15H00.

D7 : toutes à 10H30 sauf Surques C 8H45, Calais Beau Marais D 8H45.

Futsal : Oye Plage Futsal 2 et 3 mardi 20H00, Rinxent Futsal 1 et 2 jeudi 20H30, Calais Jeunes Beau Marais Futsal 2 mercredi 20H30, 3 vendredi 20H30, Frethun Futsal 1et 2 jeudi 21H00, Sangatte 2 mardi 21H00, Montreuil lundi 20H00, , Wimereux Futsal vendredi 20H30, Calais Union Futsal 1 et 2 mercredi 20H00, Outreau JS mardi 20H00, Wardrecques Futsal mercredi 20H00, Watten Futsal lundi 21H00, Rumingham Futsal jeudi 20H00, Fruges mardi 20H30, Arques Futsal mardi 21H00, Wimille Gazémetz jeudi 20H30. Guines Cornailles A, B lundi 20H30.

Féminine à 11 : toutes à 10H30 sauf Auchy les Hesdin 15H00, Marck 11H00.

Féminine à 8 : toutes à 10H30 sauf Calais Caténa samedi 17H30, Créquy Planquette samedi 16H00, Recques sur Hem samedi 17H30, Preures Zoteux samedi 15H30, Mametz samedi 15H30.

U19 : toutes à 15H30 sauf Le Touquet 17H30, Outreau AS 18H00, Audruicq 14H30, Longuenesse JS 16H30, Boulogne ESL 17H00, Gpt Lys Aa Foot 16H00, Guines Marais 15H00.

U17 : toutes à 15H30 sauf Coquelles 16H15, Neufchatel dimanche 10H30, Longuenesse JS 14H30, Etaples AS B 17H30.

U16 : toutes à 15H30 sauf Arques ES 17H30, Calais Hauts France dimanche 10H30, Calais Pascal dimanche 10H30, Gpt Lys Aa Foot 14H30, Marquise dimanche 10H30, Montreuil 15H00, Le Portel St dimanche 10H30, Boulogne ESL 17H00, Landrethun le Nord 17H00, Le Portel AP dimanche 10H30, Recques sur Hem 16H00, Rinxent dimanche 10H30.

U15 : toutes à 15H30 sauf Coquelles B 16H15, Montreuil 15H00, Outreau AS B 16H00, Longuenesse JS 15H00, Coulogne 15H00, Gpt Lys Aa Foot 14H30, Outreau AS B 16H00, Etaples AS B 17H30, Fruges : 15H00.

15 à 8 : toutes à 15H30 sauf Recques sur Hem 14H15.

U14 : toutes à 15H30 sauf Marquise 14H30, Outreau AS 16H00, Longuenesse JS 14H30, Coulogne 14H30.

U13 : toutes à 14H15 sauf Marck A, B 13H30, Marck C 15H00, Montreuil 15H00, St Omer US A, B, C, D 14H00, Boulogne USCO A, B, C, D, E 14H00, Hesdin A, B 15H30, Longuenesse JS 15H30, Verchocq Ergny Herly 15H30, Coulogne A, B, C 14H00, Boulogne ESL B 15H30,

Ste Marie Kerque 15H00, Preures Zoteux 15H30, Berck AS C 15H30, Le Portel St C 14H00, St Martin au Laërt 14H30, Blaringem C 15H30, Pont de Briques 14H00.

U11 : toutes à 14H15 sauf Marck A, B 13H30, C, D 15H00, St Omer US A, B, C, D 14H00, Boulogne USCO A, B, C 14H00, Longuenesse JS 15H30, Coulogne A, B 15H15, Calais Féminin 15H30, Les Attaques 14H30, Le Portel St C 14H00, Boulogne ESL B 15H30, Pont de Briques 14H00, Racquingham 14H30, Ste Marie Kerque 15H00, Théroutanne/Morinie 14H30, St Martin au Laërt 14H30, Vaudringhem 14H30.

Calendrier Général : La commission passe ensuite à l'élaboration du calendrier général :

En senior masculin, il a été tenu compte des remarques de certains clubs qui se plaignaient que des matchs étaient programmés en décembre, janvier, février où l'on joue très peu et où il faut garder les effectifs « sous pression ». Cette saison il n'y a pas de championnat du 25 novembre au 10 mars. Cela ne tient pas compte des remises de l'automne ni des parcours en Coupe de France. On tirera un bilan en fin de saison.

Calendrier Général 2018/2019 District Côte d'Opale

Vacances scolaires	SENIOR				JEUNES			Remarques
Férié	Masculin	Féminine	lundi	Futsal	à 11 et 15 à 8	U13 D1	U13 D2, D3, D4 et U11	
25 et 26/8/18	CF		27/8					
1 et 2/9/18	CF		3/9		CG			
8 et 9/9/18	1A	1A	10/9		1A			
15 et 16/9/18	CF/CD/MR	CF	17/9		CG/CD/MR	CN		Rentrée du foot U11
22 et 23/9/18	2A	2A	24/9	1A	2A	1A		Rentrée du foot U9
29 et 30/9/18	CF/9A	10A*/CF/MR	1/10	CF/MR	3A	2A		Rentrée du foot U7
6 et 7/10/18	3A	3A	8/10	2A	CG/CD/MR	3A		
13 et 14/10/18	CF/CD/MR	11A*CF/CL/MR	15/10	3A	4A	4A		
20 et 21/10/18	4A	4A	22/10	CF/CL/MR	5A	5A		
27 et 28/10/18	CF/6A	5A	29/10	MR	CG/CD/MR	CN/MR		
1/11/18	CD/MR	CF/CL/MR			MR	MR		Toussaint
3 et 4/11/18	5A	6A	5/11	4A	MR	MR		
10 et 11/11/18	MR	7A	12/11	5A	CG/CD/MR	6A		Armistice 1918
17 et 18/11/18	8A	8A	19/11	CF/CL/CD/MR	6A	7A		
24 et 25/11/18	7A	9A/CF/CL	26/11	6A	7A	CN/MR		
1 et 2/12/18	CD/MR	Salle 1	3/12	7A	8A	CD/MR		
8 et 9/12/18	MR	Salle 2	10/12	CF/CL/CD/MR	9A	CN/MR		
15 et 16/12/18	MR	CL/Salle 3	17/12	8A	10A*/MR	MR		
22 et 23/12/18			24/12					
29 et 30/12/18			31/12					
5 et 6/1/19			7/1	CF/CL/MR				
12 et 13/1/19		Salle 4	14/1	9A	MR	MR		
19 et 20/1/19	MR	Salle 5	21/1	1R	MR	MR		
26 et 27/1/19	MR	Salle 6	28/1	2R	MR	1A	1R**	
2 et 3/2/19	MR	Salle 7	4/2	3R	11A*/MR	2A	2R**	Enduropale
9 et 10/2/19	MR	Salle 8	11/2	MR	CD/MR	CN/CD/MR		
16 et 17/2/19	MR	MR	18/2	MR	MR	MR		
23 et 24/2/19	MR	MR	25/2	4R	MR	3A	MR	
2 et 3/3/19	CD/MR	1R	4/3	CF/CL/CD/MR	10R*/MR	4A	MR	
9 et 10/3/19	1R	2R	11/3	5R	11R*/MR	CN/CD/MR		
16 et 17/3/19	2R	3R	18/3	6R	1R	5A	3R**	
23 et 24/3/19	3R	CD/MR	25/3	CF/CL/CD/MR	2R	1R		
30 et 31/3/19	4R	4R	1/4	7R	3R	2R		½ Pôle Espoir
6 et 7/4/19	CD/MR	MR	8/4	MR	CD/MR	MR		Fin Dépt U13
13 et 14/4/19	MR	CD/MR	15/4	MR	MR	6A	MR	
20 et 21/4/19	CD/MR	10R*MR	22/4	8R	MR	7A	MR	Pâques Fin Pôle Espoir
22/4/19	CD/MR	MR			MR	MR		
27 et 28/4/19	6R	5R	29/4	CF/CL/FCD/MR	4R	3R		
1/5/19	MR	6R			CD/MR	MR		Fête du travail
4 et 5/5/19	7R	7R	6/5	9R	5R	CD/MR		Fin Régionale U13
8/5/19	CD/MR	8R			MR	MR		Armistice 1945
11 et 12/5/19	8R	9R	13/5		6R	4R		
18 et 19/5/19	9R	CD	20/5		7R	5R		
25 et 26/5/19	5R	11R*	27/5		8R	6R		
30/5/19	CD				CD	MR		Ascension Journée U7
1 et 2/6/19		CD	3/6		9R	7R		
8 et 9/6/19			10/6					Pentecôte/Journée U9
10/6/19								
15 et 16/6/19			17/6					
22 et 23/6/19			24/6					
29 et 30/6/19								

Légende : CF : Coupe de France, A : Aller, R : Retour, CL : Coupe de la Ligue (féminine, futsal), CD : Coupes de District, MR : Match Remis, 10/11 * : ne concerne que les groupes de 11 ou 12 en jeunes à 11et féminine à 8, CG : Coupe Gambardella, CN : Coupe

Nationale U13. 1, 2, 3** ne concerne que les FER hors 13D1, CH : Challenge Futsal. Pour le calendrier Futsal est indiquée la date du lundi.

Reste à placer le Challenge futsal, la commission fera une proposition au prochain Comité Directeur

Groupe : La commission a essayé de tenir compte des souhaits des clubs mais bon nombre étaient hors délai. Un point de nos RG précise que ces souhaits doivent arriver dans les 15 jours qui suivent la fin des championnats.

Le tirage au sort des groupes de D1 s'est déroulé en présence des représentants des clubs suivants : Arques, Audruicq, Beaurainville, Blaringhem, Blériot, Boulogne ESL, Calais Beau Marais, Calais Pascal, Camiers, Campagne les Guines, Cucq, Desvres, Etaples HV, Guines ES, Le Touquet, Montreuil, Nielles les Bléquin, Nordausques, Recques sur Hem, St Léonard, St Martin Boulogne, St Quentin Blessy, Wimereux, Wimille.
Excusé : Outreau AS.

Absents : Enquin les Mines, Eperlecques, Hesdin, St Omer US.

En premier a été tiré le groupe qui aura 3 équipes B ou C et non 2 afin de ne pas courir le risque d'avoir 4 équipes B/C aux premières places ce qui empêcherait une accession en Ligue de ce groupe. Puis ces équipes ont été réparties par tirage au sort en les attribuant aux différents groupes A-B-C de la façon suivante : une en A puis une en B puis une en C et ainsi de suite. Il est procédé de la même façon pour les autres équipes.

Seniors :

D1 A	D1 B	D1C
Le Touquet 3	St Omer US 3	Montreuil 2
Blériot 2	Outreau AS 2	Calais Pascal 2
Calais Beau Marais	Arques ES 2	Wimereux
Etaples HV	Boulogne ESL	Campagne les Guines
St Quentin Blessy	Berck AS	St Martin les Boulogne
Desvres	Nielles les Bléquin	Audruicq
Eperlecques	Guines ES	Camiers
Recques sur Hem	Hesdin	Wimille
Cucq	Enquin les Mines	Blaringhem
St Léonard	Nordausques	Beaurainville

D2 A	D2 B
Calais Beau Marais 2	Recques sur Hem 2
Sangatte	Tournehem
Coquelles 2	St Omer ESSOR
Fort Vert	St Martin au Laërt
Coulogne 2	Longuenesse JS 2
Marquise	Lumbres 2
Rinxent	Blendecques
Licques	Wardrecques
Ardres	Wavrans sur l'Aa
Audruicq 2	Quiestède

D2 C	D2 D
Hesdin 2	Longfossé
Campagne les Hesdin	Desvres 2
Conchil le Temple	Neufchatel
Verton	Condette
Montreuil 3	Equihen
Cucq 2	Le Portel AP
Etaples AS 2	Le Portel St 3
Dannes	Le Portel US
Bezinghem	Landrethun le Nord
Bourthes	Ambleteuse

D3 A	D3 B	D3 C
Oye Plage 2	Bourthes 2	Fillièvres
Vieille Eglise	Nielles les Bléquin 2	Auchy les Hesdin
Les Attaques	Dohem Avroult Cléty	Fruges
Nortkerque 2	Enquin les Mines 2	Créquy Planquette
Watten	Thérouanne	Brimeux
Eperlecques 2	Mametz	Attin 2
Alquines	Roquetoire	Rang du Fliers
Lumbres 3	Racquinghem	Berck AS 2
Hallines	Wardrecques	Merlimont
Tatinghem 2	Helfaut	Etaples HV 2

D3 D	D3 E
Etaples AS 3	La Capelle les Boulogne
Frencq	Conteville Wierre
Longfossé	Wimereux 2
Hesdin l'Abbé	Marquise 2
Crémarest	Guines 2
St Léonard 2	Guines Marais
Ostrohove	Fort Vert 2
Outreau AS 3	Calais Hauts de France
St Martin les Boulogne 2	Calais Balzac
Boulogne ESL 2	Calais Caténa

D4 A	D4 B	D4 C
Ardres 2	Tournehem 2	Verchocq Ergny Herly
Hardingham	Eperlecques 3 10H30	Warans sur l'Aa 2
Marck 3	St Omer ESSOR 2	Herbelles Pihem Inghem
St Tricat	St Martin au Laërt 2	Ecques Heuringhem
Frethun	St Omer US 4 10H30	Roquetoire 2
Calais SO	St Quentin Blessy 2 10H30	Quiestède 2
Calais Entente	Arques ES 3 10H30	Renescure
Calais Pascal 3	Longuenesse JS 3	Blaringhem 2
Exempt	Longuenesse Mala Foot	Blendecques 2
Exempt	Exempt	Exempt

D4 D	D4 E	D4 F
Huby St Leu	Camiers 2	Surques
Gouy St André	Samer	Conteville Wierre 2
Campagne les Hesdin 2	Hesdin l'Abbé 2 10H30	Wimille 2
Beaurainville 2	Isques 10H30	Rinxent 2
Loison sur Créquoise	Equihen 2 10H30	Ambleteuse 2
Boisjean	Le Portel AP 2 10H30	Campagne les Guines 2
Verton 2	Boulogne USCO 3 10H30	Guines Marais 2
Etaples HV 3 13H00	Colembert 10H30	Landrethun le Nord 2
Tubersent	Pont de Briques	Vieil Moutier
Exempt	Exempt	Exempt

D5 A	D5 B	D5 C	D5 D
Fort Vert 3	Watten 2	Renescure 2	Maresquel
Coulogne 3	Nordausques 2	Blaringhem 3	Brimeux 2 15H00
Coquelles 3	St Omer ESSOR 3	Racquingham 2	Blangy sur Ternoise 15H00
Les Attaques 2	St Martin au Laërt 3	Thérouanne 2	Attin 3
Nortkerque 3	Tatinghem 3	Dohem AC 2	Wailly Beaucamp 15H00
Audruicq 3	Coulomby	Enquin les Mines 3	Conchil le Temple 2
Ruminghem	Longuenesse JS 4	Thiembronne	Groffliers 15H00
Polincove 15H00	Longuenesse Mala Foot 2	Verchocq EH 2	Berck Genty 15H00
Recques sur Hem 3	Wizernes	Fruges 2	Merlimont 2
Bonningues les Ardres	Esquerdes	Mametz 2	Cucq 3

D5 E	D5 F	D5 G
Preures Zoteux	Rinxent 3	Marquise 3
Bezinghem 2	St Léonard 3	Elinghen 15H00
Bourthes 3	St Martin les Boulogne 3	Wissant
Desvres 3	Outreau US	Bonningues les Calais
Longfossé 3	Le Portel GPF	St Tricat
Neufchatel 2 15H00	Le Portel US 2	Blériot 3
Condette 2	Boulogne Gazélec	Sangatte 2
Equihen 3	Boulogne Municipaux	Calais Pascal 4 8H45
Vallée de la Course 15H00	Wimereux 3	Calais Beau Marais 3
Pont de Briques 2	Ambleteuse 3	Calais AS

D6 A	D6 B	D6 C
Calais Caténa 2	Guemps	Watten 3 8H45
Calais Entente 2	Vieille Eglise 2	Nieurlet
Calais Petit Courgain	Andres	St Omer ESSOR 4
Calais SO 2	Ardres 3	St Martin au Laërt 4
Calais Hauts de France 2	Brêmes les Ardres	Arques ES 4
Calais Opale Bus	Landrethun les Ardres	Blendecques 3
Fort Vert 4	Licques 2	Wizernes 2
Coulogne 4	Polincove 2	Setques
Frethun 2	Guines ES 3	Boisdinghem ZMN
Coquelles 4	Zutkerque	Wavrans sur l'Aa 3

D6 D	D6 E	D6 F
Seninghem	Fillièvres 2	Gouy St André
Nielles les Bléquin 3	Wail	Boisjean 2
Thiembronne 2	Le Parcq	Verton 3
Fauquembergues	Hesdin 3	Rang du Fliers 2
Coyecques	Huby St Leu 2	Cucq 4
Bomy	Auchy les Hesdin 2	Etaples Haute Ville 3
Herbelles Pihem Inghem 2	Loison sur Créquoise 2	Dannes 2
Ecques Heuringhem 2	Créquy Planquette 2	Neufchatel 3
Helfaut 2	Vallée du Bras de Brosne	Frencq 2
St Quentin Blessy 3	Hucqueliers	Condette 3

D6 G	D6 H
Hesdin l'Abbé 3	Vaudringhem
Le Portel GPF	Vieil Moutier 2
Le Portel AP 3	Desvres 4
Le Portel US 3	Crémarest 2
Boulogne ESL 3	Bellebrune
Boulogne Municipaux 2	Alincthun
Wimile 3	Colembert 2
Landrethun le Nord 3	Surques 3
St Inglevert	Alquines 2
Ostrohove 2	Lottinghem

D7 A	D7 B	D7 C
Calais SO 3	Balinghem 2	Hallines 2
Calais Entente 3	Vieille Eglise 3	Wizernes 3
Guines Marais 3	Ste Marie Kerque	Esquernes 2
Balinghem	Audruicq 4	Helfaut 3
Campagne les Guines 3	Ruminghem 2	Blendecques 4
Réty	Brêmes les Ardres 2	Wardrecques 3
Hardinghem 2	Watten 4	Blaringhem 4
Licques 3	Eperlecques 4	Racquinghem 3
Exempt	St Omer ESSOR 6	Quiestède 3
Exempt	Exempt	Exempt

D7 D	D7 E	D7 F
Wizernes 4 8H45	Verchocq Ergny Herly 3	St Omer ESSOR 5
Ecques Heuringhem 3	Fruges 3	Dohem Avroult Cléty 4
Herbelles Pihem Inghem 3	Auchy les Hesdin 3	Bourthes 4
Dohem Avroult Cléty 3	Grigny	Vieil Moutier 2
Thérouanne 3	Montreuil 4	Lottinghem 2
Bomy 2	Groffliers 2	Lumbres 4
Roquetoire 3	Berck Genty 2	Boisdinghem ZMN 2
Mametz 3	Merlimont 3	Alquines 3
Verchocq Ergny Herly 4	Exempt	Tournehem 3
Exempt	Exempt	Exempt

D7 G	D7 H
Preures Zoteux 2	Calais SO 4
Tubersent 2	Caffiers
Camiers 3	Elinghen 2
Isques 2	Landrethun le Nord 4
Le Portel AS	Blériot 4
Boulogne Conti	Calais Beau Marais 4 8H45
La Capelle les Boulogne 2	Calais Balzac 2
Surques 3 8H45	Calais AS 2
Exempt	Calais Caténa 3
Exempt	Exempt

Futsal :

D1 A
Calais Union Futsal
Frethun Futsal
Oye Plage Futsal 2
Watten Futsal
Calais Jeunes Beau Marais Futsal 2
Rinxent Futsal
Wimereux Futsal
Guines Cornailles
Longuenesse Futsal
Wimille Gazémetz

D2 A	D2 B
Calais Jeunes Beau Marais Futsal 3	Rinxent Futsal 2
Guines Cornailles 2	Outreau JS
Frethun Futsal 2	Montreuil sur Mer
Sangatte 2	Fruges
Calais Union Futsal 2	Wardrecques Futsal 2
Oye Plage Futsal 3	Arques Futsal
Ruminghem Futsal	Longuenesse Futsal 3
Wardrecques Futsal	Exempt
Exempt	Exempt
Exempt	Exempt

Foot Loisirs :

A ce jour, deux clubs ont engagé une équipe : Sangatte, Beaurainville. Donc pas de compétition de créée, nous invitons ces équipes à se mettre en D7.

Féminines :

D1 A	D1 à 8
Grand Calais Féminin 2	Wissant
Auchy les Hesdin 15H00	Grand Calais Féminin 3
Coquelles	Bezinghem
Landrethun le Nord	Calais Beau Marais
Marck 11H00	Calais Caténa S17H30
St Omer US 2	Créquy Planquette S16H00
Guines Marais	Recques sur Hem S17H30
Longuenesse JS	Preures Zoteux S15H30
Wimereux	Bourthes
Gpt Féminin de la Canche 2	Ardres
	Hesdin 2
	Mametz S15H30

Jeunes :

U19 D1 A	U19 D1 B
Equihen Plage	Le Touquet 17H30
Outreau AS 18H00	Samer
Audruicq 14H30	Longfossé
Oye Plage	Desvres
Calais Hauts de France	Eperlecques
Calais SO	Longuenesse JS 16H30
Calais Beau Marais	Blaringhem
Neufchatel	Gpt Quiestède Roquetoire
Exempt	Exempt
Exempt	Exempt

U19 D2 A	U19 D2 B
Recques sur Hem	Cucq
Watten	Etaples HV
St Omer ESSOR	Camiers
Tatinghem	Guines Marais 15H00
Arques ES	Le Portel AP
Blendecques	Boulogne ESL 17H00
Helfaut	La Capelle les Boulogne
Gpt Lys Aa Foot 16H00	St Martin les Boulogne
Enquin les Mines	Rinxent
Gpt JSCPE Auchy	Campagne les Guines

U17 D1 A	U17 D1 B
Calais Pascal	Longuenesse JS 14H30
Blériot	Gpt Seninghem Nielles
Coquelles 16H15	Bourthes
Marquise	Beaurainville
Le Portel St	Attin
Audruicq	Neufchatel D10H30
St Léonard	Exempt
Exempt	Exempt
Exempt	Exempt
Exempt	Exempt

U17 D2 A	U17 D2 B	U17 D2 C
Calais Caténa	Blaringhem	Etaples AS 2 17H30
Ambleteuse	Gpt Quiestède Roquetoire	Gpt Sporting Club
Wimille	St Quentin Blessy	Beaurainville 2
Boulogne Conti	Enquin les Mines	Créquy Planquette
Licques	Longuenesse Mala Foot	Vieil Hesdin/Fillièvres
Hardingham/Colembert	Blendecques	Fruges
Nortkerque	Lumbres 17H30	Verchocq EH/Bezinghem
Nordausques	Wizernes	Vieil Moutier
Exempt	St Martin au Laërt	Exempt
Exempt	Exempt	Exempt

U16 D1 A
Calais Hauts de France D10H30
Calais Pascal D10H30
Marquise D10H30
Wimereux
Conteville Wierre
Samer
Le Portel St D10H30
Desvres
Gpt Lys Aa Foot 14H30
Morinie/Thérouanne
Arques ES 17H30
Montreuil 15H00

U16 D2 A	U16 D2 B
Recques sur Hem 16H00	Cucq
Watten	Le Portel AP D10H30
St Omer ESSOR	St Martin les Boulogne
Tatinghem	Boulogne ESL 17H00
Mametz	Rinxent D10H30
Bourthes	Landrethun le Nord 17H00
Blangy sur Ternoise	Les Attaques
Exempt	Calais SO
Exempt	Crémarest/Longfossé D10H30
Exempt	Exempt

U15 D1 A
Calais Pascal
Calais Hauts de France
Coquelles 2 16H15
Coulogne 15H00
Ardres
Longuenesse JS 15H00
Gpt Quiestède Roquetoire
Le Touquet
Desvres
Le Portel St
Outreau AS 16H00
Exempt

U15 D2 A	U15 D2 B
Calais Beau Marais	Wimereux
Blériot	La Capelle les Boulogne
Licques	Outreau AS 2 18H00
Nortkerque	Le Portel St
Audruicq	Neufchatel
St Martin au Laërt	Camiers/Frencq
Lumbres	Etaples AS 2 17H30
Blendecques	Montreuil 15H00
Blaringhem	Berck AS
Gpt Lys Aa Foot 14H30	Gpt Sporting Club
	Hesdin
	Exempt

U15 D3 A	U15 D3 B	U15 D3 C
Calais Caténa	Fauquembergues/Enquin les Mines	Vieil Moutier
Fort Vert	Bourthes	Isques/Condette
Ruminghem	Fruges/Verchocq EH 15H00	Equihen
Eperlecques	Gpt JSCPE Auchy	St Léonard
St Omer ESSOR/Tournehem	Fillièvres/Vieil Hesdin	Surques
Gpt Seninghem Nielles	Gpt Canche Authie	Colembert/Hardingham
Hallines	Rang du Fliers/Wailly Beaucamp	Rinxent
Longuenesse Mala Foot	Attin	Landrethun le Nord
Racquingham	Etaples HV	St Tricat
Exempt	Créquy Planquette	Exempt

U15 à 8 D4 A	U15 à 8 D4 B
Calais SO	Bezinghem
Guines Marais	Samer
Campagne les Guines	Dannes
Recques sur Hem 14H15	Ostrohove
Surques 2	Le Portel US
Lumbres 2	Boulogne Conti
Wizernes	Réty
Exempt	Exempt
Exempt	Exempt
Exempt	Exempt

U14 D1 A
Calais Pascal
Coulogne 14H30
Longuenesse JS 14H30
Arques ES
Berck AS
Desvres
Le Portel St
Outreau AS 16H00
Conteville Wierre
Marquise 17H30

Pour les compétitions jeunes ci-dessus, il y a des groupes à 10, 11 voire 12 équipes. Mais il y en a aussi à 7 ou 8 équipes. Cela fait suite à une décision votée en AG où les clubs s'engagent au niveau qu'il souhaite. La commission est toujours ouverte à des demandes de changement de niveau mais cela **avant le 20 août 2018**, et il va y avoir de nouveaux engagements (U15 D4...).

U13 D1 A	U13 D1 B	U13 D1 C
Calais Hauts de France	Calais Pascal	Equihen
Marck 13H30	Blériot	Le Touquet
St Omer US 14H00	Coquelles	Etaples AS
Longuenesse JS 15H30	Marquise	Montreuil 15H00
Blaringhem	Boulogne USCO 14H00	Berck AS
Gpt Lys Aa Foot	Le Portel St	Gpt Sporting club
Arques ES	St Léonard	Hesdin 15H30
Exempt	Exempt	Exempt

Pour la compétition U13 D1, en application du texte voté lors de l'AG d'Outreau :

Lors de la première phase chaque équipe rencontrera les autres équipes du groupe en match simple suivant le calendrier établi.

Seront qualifiés pour la poule d'accession, qui se déroulera en match aller-retour, les équipes classées à la 1^{ère} et 2^{ème} place de chacune des trois poules ainsi que les 2 meilleurs troisièmes des trois poules. Ces deux meilleurs 3^{ème} seront déterminés par le mini-championnat contre les équipes classées 1^{ère}, 2^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} de leur poule.

Concernant les compétitions seniors, futsal, féminines et jeunes, la commission est toujours prête à prendre les engagements d'équipes dans la mesure des places disponibles et du respect de nos RG. Mais cela dans des délais raisonnables. Donc si des clubs voulaient ajouter des équipes, hâtez-vous !

Tableaux des mouvements de fin de saison :

Senior :

Ce tableau est affiché dans un PV annexe pour une question technique de mise en page.

Futsal :

Mouvements Futsal fin de saison 2018/2019

D1 :

Nombre d'équipes 2018/2019	10	10	10	10
Nombre de montée en R2	1	1	1	1
Nombre de descente(s) de R2	0	1	2	3
Nombre de montées de D2	4	4	4	4
Nombre de descente(s) en D2	3	4	5	6
Nombre d'équipes 2019/2020	10	10	10	10

D2 :

Nombre d'équipes 2018/2019	en fonction des engagements (2 groupes)			
	4	4	4	4
Nombre de descente(s) de D1	3	4	5	6
Nombre d'équipes 2019/2020	en fonction des engagements			

Ce tableau peut être revu avant le début des championnats en fonction d'arrivée(s) supplémentaire(s) ou de retrait(s) d'équipe(s), si cela entraîne l'ajout ou le retrait d'un groupe au niveau D2.

Jeune : le District a une accession en U15, U16, U17 et U18 Ligue. Le premier d'U14, U15, U16, U17 D1 accèdera en Ligue de la catégorie d'âge suivante pour la saison 2019/2020.

En U13, cinq équipes accèderont en U14 Ligue pour la saison 2019/2020.

Quand il y a plusieurs groupes en D1 et une seule accession en Ligue, il n'y aura pas de match de barrage mais sera utilisé le principe du mini-championnat entre l'équipe concernée et les 4 équipes les mieux classées ((autre qu'elle) de chaque groupe.

Féminines à 11 : notre District dispose d'une accession vers la Ligue. Il y a certains critères à respecter. La commission féminine informera les clubs de D1.

Mutés supplémentaires : Suite à la parution du PV de la Commission du Statut de l'Arbitrage, certains clubs ont le droit à un, voire deux mutés supplémentaires. Comme il a été indiqué dans ce PV, l'attribution de ce droit doit être signalée au District (la Ligue quand l'équipe A est en Ligue avec copie au District) pour le 20/08/18 faute de quoi ce droit serait perdu. Un tableau récapitulatif paraîtra avant le début des compétitions (1^{er} tour de Coupe de France).

Prochaine réunion sur convocation

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification officielle de la décision contestée (voir procédure : article 152 des Règlements Généraux de notre District).

Le Président

D. Hary